



**Gemploi**  
Paris Région

14 rue Alexandre Parodi 75010 Paris  
+33 (0)7 78 84 71 81  
contact@gemploi.fr



Retrouvez-nous sur  
[www.gemploi.fr](http://www.gemploi.fr)



Gemploi Paris Région est une association à but non lucratif, à l'initiative de Cap Digital, soutenue par l'Etat, la Région Île-de-France et la Mairie de Paris



**Gemploi**  
Paris Région



LES COMPÉTENCES QUI SE PARTAGENT

GRUPEMENT D'EMPLOYEURS

LA SOLUTION RH

ADAPTEE

AUX TPE/PME

## UNE SOLUTION ADAPTÉE À VOS BESOINS

GEmploy Paris Région est un groupement d'employeurs né de la volonté d'entreprises évoluant sur un même territoire - Paris et la région Île-de-France - de trouver une solution adaptée aux problématiques de l'emploi spécifiques aux Startups, TPE et PME.

Cette solution RH répond au besoin de **flexibilité des entreprises**, en mettant à leur disposition des **collaborateurs à temps partagé** ou à temps plein lors d'activités temporaires.

### Les raisons d'adhérer à GEmploy



#### Une simple facture, pas de contrat de travail

GEmploy est l'employeur de vos collaborateurs à temps partagé : c'est GEmploy qui se charge du recrutement et qui gère toutes les tâches sociales et administratives. En contrepartie, vous recevez une facture mensuelle correspondant à ces prestations.



#### Un gain de temps

Cette mutualisation des ressources humaines vous permet d'optimiser la gestion de votre personnel en termes de besoin, de temps, d'efficacité et de vous consacrer pleinement à votre activité et à votre développement.



#### Des coûts maîtrisés et réduits au minimum

Grâce à GEmploy, vous bénéficiez des compétences d'un salarié uniquement le nombre de jours dont vous avez besoin pour un coût bien inférieur à celui de l'intérim.



#### Des collaborateurs opérationnels, motivés et fidélisés

GEmploy offre aux salariés un emploi souple qui enrichit leurs expériences. Grâce à ce dispositif, vous accédez à des compétences recherchées, des collaborateurs motivés et capables d'une grande adaptation.



#### Un vivier de compétences sur les métiers support

Ouvert à toutes les entreprises, publiques ou privées, associations et collectivités, GEmploy dispose en permanence d'une réserve de talents qui ne demandent qu'à s'exprimer en maillant vos besoins aux leurs.



Vous disposez de l'aide et des conseils d'un vrai spécialiste en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines.

## UN DISPOSITIF SIMPLE ET EFFICACE



Olivier Piasentin  
Président de MotionTree

**"Innover dans le recrutement nous a permis de mieux innover dans notre activité..."**

*Pour un chef d'entreprise, savoir s'entourer des bonnes personnes est tout aussi crucial que d'utiliser leurs compétences à bon escient, même si ce n'est que pour quelques jours par semaine. Le recours au temps partagé à travers GEmploy a favorisé la motivation et l'efficacité des équipes et a consolidé le développement de MotionTree".*

### GEmploy en pratique

Spécialiste en gestion du capital humain, GEmploy intervient avec méthode, réactivité et transparence auprès des entreprises adhérentes

- ✓ L'adhérent règle une cotisation mensuelle de 30€ HT ainsi qu'un mois de cotisation (correspondant à un mois de facture) en début de mission du salarié en temps partagé.
- ✓ En fin de mois, l'adhérent reçoit une facturation correspondant au nombre d'heures effectuées par le salarié : son salaire brut auquel s'applique un taux de 1,85 à 2,05 fonction du type de contrat (CDI/CDD) et du statut du salarié (employé ou cadre).
- ✓ Ces factures mensuelles sont réglées par prélèvement automatique.



Pour adhérer ou accéder à davantage d'informations, rendez-vous sur [gemploi.fr](http://gemploi.fr) ou contactez-nous au : 07 78 84 71 81